

Convergence Globale des luttes pour la terre et l'eau Afrique de l'Ouest



TERMES DE REFERENCE

2^e
Edition

CARAVANE OUEST AFRICAINE

“Droits à la terre, à l’eau et aux semences paysannes : une lutte commune”



Du 10 au 30 Novembre 2018 : *Guinée Conakry* -> *Côte d'Ivoire* -> *Ghana* -> *Togo* -> **Benin** <- *Nigeria*

Mars 2018

Table des matières

I. Contexte.....	3
II. Les Objectifs et Résultats.....	5
III. METHODOLOGIE	6
IV. Itinéraire de la Caravane	7
V. Durée et Participants.....	8
VI. Programme indicatif	8
VII. CHRONOGRAMME	12
VIII. BUDGET	13

I. Contexte

L'eau et la terre sont des ressources naturelles vitales et font partie de notre héritage commun, dont la sécurisation et la gouvernance doivent être préservées par chaque communauté pour le bien commun de nos sociétés, de notre environnement pour les générations actuelles et futures. En Afrique subsaharienne, environ 70 pour cent de la population dépend de l'agriculture familiale paysanne. L'accès, le contrôle, et la sécurisation des droits liés à la terre, à l'eau, aux forêts et aux semences sont les premiers facteurs vitaux. A ce titre ils doivent être protégés et garantis aux communautés. La réalisation de plusieurs droits humains, à savoir : le droit à une alimentation adéquate et la nutrition, le droit à l'eau et à l'assainissement, le droit à la santé, le droit à la culture, le droit au logement, le droit au travail dépend directement de l'accès sécurisé aux ressources naturelles. La distribution juste et équitable de la terre et de l'eau, et l'égalité des genres sont essentielles pour la souveraineté alimentaire, basée sur l'agroécologie paysanne, les systèmes d'alimentation locaux, la biodiversité naturelle, cultivée et élevée, le contrôle de nos semences paysannes et le respect des cycles de l'eau. Cette vision est commune aux populations rurales, urbaines et périurbaines intègre des relations entre producteurs et consommateurs basées sur la solidarité mutuelle et la coopération.

Malheureusement, la mainmise sur les ressources naturelles par plusieurs acteurs : des entreprises, gouvernements, élites, spéculateurs, souvent soutenus par la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), le G8 et d'autres institutions et consortiums continue à s'aggraver. Cela se fait au nom de la sécurité alimentaire, de la protection de l'environnement, sous prétexte d'arrêter le changement climatique, de faire de la production d'énergie « propre », des mégaprojets d'infrastructures et/ou au nom du soi-disant développement, souvent promus par des partenariats public-privé tels que la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, AGRA etc. Ces choix partisans liés au seul profit d'une poignée de gens au détriment des peuples n'engendrent que concentration, pollution, appauvrissement, expulsion puis asservissement des populations. Des territoires entiers sont vidés de leurs communautés, entraînant la perte d'identité, la destruction des écosystèmes, la cohésion sociale et la stabilité nationale et rendent ainsi la vie impossible et freine tout développement prospère partagé et équitable.

Si l'accès et le contrôle des ressources naturelles est en grande partie déterminé par les structures de pouvoir locales et nationales, ils ont également une composante internationale importante. Les accords commerciaux (APE) et d'investissement, les projets de développement international et les activités des sociétés transnationales (STN) sont devenus des facteurs de plus en plus importants et nuisibles pour les ressources naturelles en Afrique et d'autres régions du monde. Ce faisant, ils renforcent souvent les structures de pouvoir inégales existantes et contribuent à marginaliser davantage des groupes déjà défavorisés de la population, comme les femmes, les jeunes et les communautés. L'accapement des terres et de l'eau sous toutes ses formes est devenu un phénomène mondial qui continue d'affecter particulièrement les populations défavorisées en Afrique.

En réponse à ces menaces sur leurs vies et leur bien-être, des communautés et des organisations de base partout dans le monde et en Afrique résistent et luttent, en faisant valoir leurs droits et en présentant des vraies solutions. Plusieurs mouvements sociaux et de bases et organisations de la société civile, engagés dans la défense des droits à la terre et à l'eau, se sont réunis à Dakar en octobre 2014 dans le cadre du Forum Social Africain pour lutter et protester contre les accapements de toutes les ressources naturelles, l'eau et la terre, nos biens communs, et contre les violations systématiques des droits humains qui les accompagnent. Le partage des idées, les a amenés à reconnaître la solidarité essentielle des luttes et la nécessité de se réunir de nouveau lors du Forum Social Mondial à Tunis en

mars 2015 pour continuer ce dialogue avec des mouvements et organisations du monde entier afin de construire une Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau.

Dans la Déclaration de Dakar à Tunis¹, les organisations et mouvements de base se sont engagés à continuer le processus de construction de cette Convergence à partir des bases. Ainsi, lors de la Conférence sous régionale – Afrique de l'Ouest – de la Convergence des luttes pour la terre et l'eau qui a regroupé des représentant-e-s de mouvements impliqués dans les luttes sur les droits à la terre et l'eau de 11 pays africains. Un plan d'action a été élaboré et validé lançant ainsi le point de départ d'une véritable synergie d'action nationale et sous régionale contre les accaparements des terres et de l'eau dont les conséquences sont néfastes pour la stabilité et l'autonomie de nos pays. Cette dynamique régionale dénommée Convergence des luttes pour la terre et l'eau ouest africaine (CGLTE OA) est structurée d'une commission de coordination régionale, de 14 plateformes nationales représentées par un point focal dans chaque pays.

C'est ainsi que la convergence, avec l'élaboration du document cadre sur le foncier au niveau de l'Union Africaine qui doit être décliné en directives contraignantes par la CEDEAO ou celui des semences par l'UEMOA. La Convergence ambitionne d'influencer les décideurs de la sous-région (CEDEAO et UEMOA) pour obtenir une législation foncière, semencière et d'une façon générale, des ressources naturelles, bénéfique pour les peuples et non pour les élites et les investisseurs privés.

C'est dans ce cadre, qu'une caravane a été organisée en mars 2016. Elle a mobilisé douze (12) pays et traversé trois pays, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal avec 11 escales en 17 jours et près de 10 000 personnes touchées à travers près de 300 organisations avec en toile de fond la remise du Livret vert² de la Convergence aux autorités. Comme impact on citer entre autres :

- L'instauration d'une synergie d'action entre mouvements de base (paysans, de luttes, femmes, jeunes...), ONG, autorités sur les questions du foncier, de l'eau, des semences paysannes, du pastoralisme et de la pêche, dans la plupart des pays membres de la CGLTE OA à travers des plateformes nationales ;
- Mise en place de groupe d'acteurs sur l'agroécologie paysanne et sur le foncier (luttes et gouvernance);
- Le dialogue politique est renforcé entre les autorités et les mouvements de base dans les pays itinéraire de la caravane ;
- Des liens se sont tissés et/ou renforcés avec les institutions : CEDEAO, FAO Des activités régionales se sont déroulées depuis la caravane : rencontre foncière à Abuja/CEDEAO, mission OGM/semences paysannes au Burkina Faso, missions de renforcements des plateformes nationales, formation sur les directives de gouvernance foncière (Mali, Ghana, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria) , formation des communicateurs ;
- Participation active à des activités inter pays (10 ans de Nyéléni, contre-sommet Afrique France et UE Afrique...) et internationale FSM Canada, Colombie, Népal, COP ... ;
- Réimpression avec une actualisation du Livret vert ;
- Edition d'un document de capitalisation ;
- Fonctionnement régulier (réunions de coordination et des délégués, skype, assemblée générale...);
- Des avancées sur le foncier ;

¹<http://caravaneterreeau.info/?Declaration-Droits-a-la-terre-l-eau-et-les-semences-paysannes>

² Lien livret vert

- Certains cas d'accaparement des terres mis à nu au cours de la caravane ont connu un début de résolution notamment à Wassadu au Senegal et Samandeni au Burkina Faso ;
- Au Mali, suite à l'engagement pris par le Président de la Commission Développement Rural de l'Assemblée Nationale devant les caravaniers à l'issue de la grande marche d'ouverture du Village sans terre lors du passage de la caravane, la Loi Foncière Agricole adoptée en avril 2017 prend en compte les aspirations majeures du monde paysan malien notamment le droit fonciers collectifs coutumiers.

Toute cette dynamique fait que la Convergence s'étoffe et se fortifie tous les jours un peu plus, répondant aux aspirations légitimes des communautés et des mouvements sociaux notamment les organisations paysannes. C'est pourquoi, l'assemblée générale de février 2018 tenue à Makeni en Sierra Leone a confirmé la tenue d'une deuxième caravane en novembre 2018.

Au cours de cette caravane, des séries d'activités portant sur la sensibilisation, la formation et la réflexion sur les enjeux liés au foncier, à l'eau, à l'agroécologie paysanne avec un focus sur les semences paysannes, au pastoralisme, à la pêche, aux APE et à la migration seront organisées, à chaque escale dans les pays itinéraires et / ou pays de départ.

En thème transversal, la criminalisation des défenseurs des droits humains sera dénoncée. Aussi, une mise en lien du travail des différentes organisations de la CGLTE OA qui travaillent sur les questions de sécurisation foncière, d'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale sera faite, pour mieux préparer le forum des chefs coutumiers sur l'accès sécurisé des femmes et des jeunes au foncier.

La caravane devrait partir de la Guinée Conakry, traverser la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo pour prendre fin au Benin, point de jonction avec l'axe II de la caravane qui devrait venir du Nigeria. La caravane remettra des documents de plaidoyer de la CGLTE OA au Président en exercice de la CEDEAO à Cotonou.

II. Les Objectifs et Résultats

Objectif Général

- Contribuer à une transformation sociale en Afrique de l'Ouest notamment par l'amélioration des politiques et les textes législatifs en cours de ratification, d'élaboration ou de révision sur le foncier, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche, les APE dans l'espace CEDEAO pour défendre nos droits dans le cadre de la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne qui s'appuie sur les droits humains, droit à l'alimentation, ...

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser les populations sur la nécessité de lutter pour que la terre, l'eau et les semences paysannes demeurent des biens communs accessibles à tous et les informer sur les enjeux y afférents ;
- Renforcer la synergie d'actions des organisations et mouvements au niveau de chaque pays via les plateformes nationales dans le cadre de la dynamique régionale ;
- Améliorer l'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale pour leur garantir un accès sécurisé au foncier ;
- Soutenir les défenseurs des droits humains et des biens communs qui sont sans

- cesse criminalisés, harcelés voir tués ;
- Poursuivre la mobilisation contre les APE ;
- Remettre au Président en exercice de la CEDEAO et au autorités politiques et administratives de chaque pays, le **Livret vert de la Convergence** pour une prise en compte effective des préoccupations des peuples africains et notamment du monde rural dans les politiques et processus de décision ;
- Faire reconnaître la Convergence comme interlocuteur dans les instances de décisions et de processus politiques en Afrique de l'Ouest.

Résultats attendus

- Les autorités nationales et régionales, les communautés et mouvements de bases sont sensibilisées sur les défis à relever autour des enjeux de développement rural.
- Les différents groupes, organisations et mouvements sociaux des pays de l'Afrique de l'ouest sont sensibilisés et renforcent la dynamique de la Convergence et ses idéaux ;
- L'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale est améliorée ;
- La **Livret Vert de la Convergence** est remis au président en exercice de la CEDEAO et aux autorités politiques et administratives de chaque pays;
- La CGLTE OA devient un interlocuteur reconnu auprès des instances sous régionale ;

III. METHODOLOGIE

La caravane est organisée par les plateformes pays en lien avec la commission de coordination de la CGLTE OA. Sa mise en œuvre se fera en trois étapes avec **une implication forte des femmes et des jeunes** :

Les préparatifs

- La validation de l'itinéraire et du programme de la caravane ;
- La définition des activités par les plateformes pays en lien avec le Livret Vert de la Convergence ;
- La recherche de financement par les plateformes nationales pour la prise en charge de leurs activités, et leurs participant-e-s (hébergement et restauration) et logistiques d'accueil dans les pays escales ;
- L'envoi de la liste des participants par les plateformes nationales ;
- La recherche de financement pour la prise en charge du transport global, de la communication et de la capitalisation par la commission de coordination ;
- La réalisation d'une mission de supervision par la commission de coordination dans les villes où la caravane organisera des activités.

La tenue de la caravane

Cette étape consistera :

- **Lancement de la caravane dans les pays :**

Une cérémonie de lancement de la caravane dans les pays de l'Afrique de l'Ouest est organisée autour des thématiques de la CGLTE OA. Ensuite les participant-es se

rencontreront dans un pays de jonction convenu pour faire le trajet ensemble. (Voir note technique)

- **Activités collectives dans les points de jonction et tout le long du trajet**

Tout au long des itinéraires seront organisées des conférences populaires, des marches, des projections de film et des rencontres avec les populations, communautés, parlementaires, élus communaux et autorités administratives et coutumières par les caravaniers.

- **Remise officielle du Livret vert de la Convergence**

Le pays dont le Président assure la présidence en exercice de la CEDEAO sera la destination finale de la Caravane. Un grand atelier de synthèse des activités et débats qui ont eu lieu au cours de la caravane sera organisé et fera l'objet d'une déclaration finale qui sera remise avec le Livret Vert au Président en exercice de la CEDEAO. Ceci mettra fin à la deuxième édition de la caravane.

Pour la visibilité de la caravane un plan global de communication est élaboré pour et permettre de communiquer sur l'évènement avant, pendant et après.

- **Etape du suivi et la consolidation des acquis de la caravane**

Un document de capitalisation (film + écrit) sera élaboré et imprimé.

Le suivi des résultats et des recommandations de la caravane qui seront dans la Déclaration finale constituera la feuille de route en adéquation avec le plan d'action issu de l'Assemblée générale 2018.

IV. Itinéraire de la Caravane

- Deux Axes

La caravane se fera en deux axes :

- **L'Axe I** partira de la Guinée Conakry, traversera la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo avec comme destination finale le Benin.
- **L'Axe II** quittera le Nigeria pour le Benin.

- Des points de jonctions

- Le Mali, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Sierra Leone, Liberia rejoignent la caravane à Kankan en Guinée Conakry ;
- Le Niger et le Burkina Faso regagneront la caravane au Ghana
- Le Nigeria ira directement au Benin.

- Etapes donnant lieu à des activités :

PAYS	Villes	Thématiques abordées
Axe 1		
Guinée	Mamou	Accaparement des terres /Gouvernance foncière, Pastoralisme et déforestation
	Kissidougou	Agroécologie paysanne et semences paysannes
	Nzérékoré	Accaparement des terres /Gouvernance foncière, extrativisme et Changements Climatiques
Côte d'Ivoire	Man	Sécurité et paix, cohésion sociale

	Daloa	Migration, développement et bonne gouvernance politique
	Aboisso	Accaparement des terres / Gouvernance foncière, Agroécologie paysanne Pêche artisanale (ADEPACI Cote d'ivoire et ROSA , Mauritanie)
Ghana	Takoradi	Exploitation minière illégale: effets sur l'agriculture et l'environnement: le rôle des intervenants
	Accra	Débats sur les semences /législation et semences paysannes
	HO	Débat sur la Terre, Eau et Femmes
Togo	Kpalimé	Agroécologie paysanne / semences paysannes/partenaires locaux solidaires
	Tsévié	Souveraineté alimentaire
	Lomé	Bonne gouvernance, APE,
Bénin	Gbahouété,	Accaparement des terres /Gouvernance foncière et agroécologie paysanne
	Womey,	Accaparement des terres /Gouvernance foncière, déguerpissement, travail décent
	Cotonou	Changement climatiques, agroécologie paysanne focus sur les semences paysannes, gestion des eaux ; Cérémonie de remise officielle du Livret vert

V. Durée et Participants

La caravane démarrera **le 10 novembre en Guinée et se terminera le 30 novembre 2018 au Bénin**. Cependant en fonction des distances, il faut compter en moyenne trois jours pour atteindre le point de ralliement et trois jours pour le retour.

Au cours de 21 jours, participeront à cette caravane plus de trois cent (300) participants répartis comme suit :

- 12 représentant-e-s au minimum par pays de lancement (Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Liberia, Sénégal, Sierra Léone, Niger, Mauritanie, Mali) ;
- 25 représentants par pays itinéraire (Guinée Conakry, Côte d'ivoire, Ghana, Togo et Bénin) et 25 représentant du Nigeria ;

NB : ce nombre n'intègre pas la participation des partenaires ou autres alliés.

VI. Programme indicatif

Jours	Lieu	Activités /Thèmes	Logistique	Responsables
J0	<i>Pays de la CGLTE OA</i>	<i>Lancement des activités de la caravane</i>		
J-3	Départ et arrivés des délégations des pays pour Mamou	Premier point de jonction de la caravane en Guinée		
7/11	Depart pour Badougou dans le Mandé (Mali)	Forum sur le droit foncier coutumier, l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre et nos savoirs faire culturels et paysans	Mauritanie, Mali, Sénégal,	CMAT
9/11	Arrivée des délégations à Mamou		Mauritanie, Mali, Sénégal, Gambie, Sierra Leone	
<i>Etapes de la Guinée</i>				

10/11	Mamou	Cérémonie officielle du départ de la caravane Marche avec remise Livret vert aux autorités Débat sur le foncier focus femmes et jeunes	Hébergement Projection de film ou soirée culturelle	
11/11	Départ de Mamou pour Faranah (matin)	Débat à l'université sur le changement climatique	Repas midi Départ 15h pour Kissidougou	
11/11	Kissidougou		Hébergement	
12/11	Départ pour Macenta	Visite d'échanges au Centre Agronomique de Sérédou et champs agroécologiques	Repas du midi 16 h départ pour N'Nzérékoré	
12/11	Départ pour Nzérékoré		Hébergement Arrivée de la délégation du Liberia	
13/11	Nzérékoré	Débat sur extraction minière et dégradation environnementales Débat déforestation et changement climatique	Hébergement	
Etapes de la Côte d'Ivoire				
14/11	Départ pour Man (Côte d'Ivoire)		Repas midi au Man Hébergement	
15/11	Pause : Journée de repos		Projection de film ou soirée culturelle	
16/11	Man Départ pour Daloa	Débat sécurité/paix/cohésion sociale	15 h départ pour Daloa Hébergement	
17/11	Daloa	- Débat migration, développement et bonne gouvernance politique - Problématique des conditions de travail et de vie des aides ménagères (ADDAD)	Repas midi Hébergement	ADDAD
18/11	Départ pour Aboisso	Journée de voyage	Hébergement	
19/11	Aboisso	Débat accaparement des terres / Agroécologie Paysanne Pêche artisanale	Hébergement	ADEPACI / ROSO (Mauritanie)
Etape du Ghana				
20/11	Départ pour Takoradi	Exploitation minière illégale : effets sur l'agriculture et l'environnement : le rôle des intervenants	GNAT Hostel, Takoradi	PN Ghana
21/11	Départ pour Accra	Journée de voyage Soirée culturelle	Départ pour Accra à 8 heures	ECASARD, YVE, CARITAS, W

			Hébergement GNAT/Methodist Hostel, Accra	ILDAFF,AFJN, KIKOB,CICOL, ISOBEC
22/11	Accra Départ pour Ho	Débats sur les semences /législation et semences paysannes	Hébergement GNAT Hostel, Ho Repas du midi Départ 14 h pour HO	
23/11		Débat sur la Terre, Eau et Femmes	Repas du midi Départ 16 h pour Kpalimé (Togo) Hébergement	
Etape du Togo				
23/11	Arrivé à Kpalimé	Soirée culturelle	Hébergement	
24/11	Kpalimé Départ pour Atakpamé	Changement climatique /biodiversité	Départ pour Atakpamé Arrivée de la délégation du Burkina et du Niger	CEPAP/CADR
24/11	Atakpamé Départ pour Lomé	Visite du village victime d'accapement de terre Agadjia Visite barrage Nangbéto	Repas midi Départ 15h pour Lomé Hébergement OCDI	No Vox/Togo
25/11	Lomé	Lancement documentaire sur l'Agroécologie Paysanne et la GCF Forum sous régional sur le foncier	Hébergement Togo 2000	No Vox/Togo
Etape du Benin				
26/11	Départ pour Womey/Cotonou	- Accapement des Terres agricole : conséquences et luttes	Repas midi 15h Depart Gbahoueté (200 km) Hébergement	
27/11	Gbahouete Depart pour Cotonou	- Accapement des Terres agricole : conséquences et luttes - Echange ou visite aux communautés victimes	Repas midi 15h Depart pour Cotonou Hébergement Jonction avec le Nigeria	
28/11	Cotonou	- Changement climatiques, agroécologie paysanne focus sur les semences paysannes, gestion des eaux - Atelier de plaidoyer pour la ratification de la Convention 189 de l'OIT (ADDAD)	Hébergement	ADDAD
29 /11	Cotonou	Forum Cérémonie de clôture et Remise du livret vert au Président	Hébergement	

30/11	Journée de repos	Nuit de clôture de la caravane (soirée culturelle)	Hébergement	
1, 2, 3 <i>dec</i>	Retour pour les pays d'origine			

VII. CHRONOGRAMME

Chronogramme de réalisation

	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC - MARS
ENVOI TDR									
PREPARATION									
CARAVANE									
SUIVI									

VIII. BUDGET

VOIR ANNEXE